

du vaste empire anglo-indien, et s'unit à ceux qui en demandaient la réforme. Quelques-uns de ses derniers jours furent consacrés à la rédaction d'un mémoire sur ce sujet, entrepris à la demande spéciale du gouvernement anglais lui-même.

De même, ses efforts désintéressés ne se bornaient pas à la classe criminelle. Elle fut pendant toute sa vie l'infatigable coopératrice de l'Association pour les enfants abandonnés et des autres établissements d'éducation et d'instruction industrielle de sa ville natale. On doit notamment lui faire honneur d'avoir pris l'initiative des établissements qu'on a nommés « Ecoles industrielles du jour », ingénieux essai pour rendre plus régulière et plus méthodique l'instruction des enfants des plus basses et des plus dangereuses classes de prolétaires au sein des grandes villes anglaises. Cette expérience en est à son début, et son succès ne saurait être encore absolument certain. Mais elle a déjà sollicité si vivement l'attention publique que le gouvernement actuel a cru devoir introduire dans le dernier acte sur l'éducation en général une clause particulière destinée à donner satisfaction aux désirs de miss Carpenter et à permettre d'éprouver son système sur une plus grande échelle.

Miss Carpenter éprouvait véritablement de la répugnance à se mettre en avant; dans les réunions publiques il était presque toujours nécessaire de lui faire un pressant appel pour la décider à exposer ses vues. Je la considère comme étant peut-être la femme la mieux douée que j'aie jamais rencontrée, et, à mon sentiment, l'un des meilleurs orateurs que j'aie jamais entendus. Quand elle parlait en public, sa voix était toujours grave, son geste particulièrement calme et mesuré, son langage exempt de toute rhétorique et de toute emphase. Jamais cependant elle ne paraissait hésiter pour trouver ses expressions et ses arguments étaient toujours clairs et puissants, ils frappaient droit au but. C'était une femme profondément religieuse et, quoique la communion à laquelle elle appartenait fût peu nombreuse, je n'ai jamais entendu dire qu'aucune personne, de quelque croyance que ce fût, lui ait jamais refusé ni son respect, ni son concours.

F.-L. MURRAY-BROWNE.



APPENDICE

DOCUMENTS RELATIFS

A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

I

Arrêté du préfet de police en date du 22 mai 1877

NOUS, PRÉFET DE POLICE,

Vu la demande à nous adressée, le 18 avril 1877, par les personnes dont les noms et adresses figurent sur la liste ci-jointe, demande ayant pour but d'obtenir l'autorisation nécessaire à la constitution régulière d'une association fondée à Paris sous la dénomination de *Société générale des Prisons* ;

Ensemble les statuts de ladite association ;

Vu l'article 291 du Code pénal et la loi du 10 avril 1834 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — L'association organisée à Paris sous le nom de *Société générale des Prisons* est autorisée à se constituer et à fonctionner régulièrement.

ART. 2. — Sont autorisés à être appliqués les statuts susvisés tels qu'ils sont annexés au présent acte.

ART 3.—Les membres de l'association devront se conformer strictement aux conditions suivantes :

1° Justifier du présent arrêté au commissaire de police du quartier sur lequel auront lieu les réunions ;

2° N'apporter, sans notre autorisation préalable, aucune modification aux statuts tels qu'ils sont ci-annexés ;

3° Faire connaître à la Préfecture de Police, au moins cinq jours à l'avance, le local, le jour et l'heure des réunions générales ou autres ;

4° N'y admettre que les membres de la Société et ne s'y occuper, sous quelque prétexte que ce soit, d'aucun objet étranger au but indiqué dans les statuts, sous peine de suspension ou de dissolution immédiate ;

5° Nous adresser, chaque année, la liste des sociétaires, contenant leurs nom, prénoms, profession et résidence; la désignation des membres du bureau, généralement tous les renseignements relatifs au travail et au développement de l'association, ainsi que tous les documents que nous réclamerons, tant sur le mouvement de son personnel que sur sa situation financière ;

6° Enfin, ne former aucune section départementale sans avoir obtenu l'autorisation du préfet compétent.

ART. 4. — Ampliation du présent arrêté, qui devra être inséré en tête des statuts, sera transmise au commissaire de police du quartier Vivienne, qui en assurera l'exécution en ce qui le concerne.

Fait à Paris, le 22 mai 1877.

Le Préfet de Police,
Signé : VOISIN.

II

Statuts de la Société générale des Prisons.

I. — Une Société est instituée sous le nom de Société générale des Prisons.

II. — Elle a pour objet de contribuer, par les moyens indiqués dans l'article III ci-dessous, à l'amélioration du régime pénitentiaire en France.

III. — Elle se propose d'atteindre ce but :

1° Par l'institution de réunions périodiques où seront examinées les questions ayant trait au régime de nos établissements pénitentiaires ;

2° Par des publications périodiques et spéciales ;

3° Par un concours actif donné aux commissions de surveillance des prisons et aux sociétés de patronage formées pour venir en aide aux prisonniers libérés.

IV. — Elle comprend des membres résidant à Paris, dans les départements et à l'étranger.

Elle nomme des correspondants à l'étranger.

V. — Elle est administrée par un Conseil de direction composé de :

1° Un Président, élu pour deux ans,

2° Quatre Vice-Présidents et seize Membres au moins, élus pour quatre ans ;

3° Un Secrétaire général, quatre Secrétaires au moins et un Trésorier, nommés chaque année par le Conseil.

VI. — Les Vice-Présidents et les Membres du Conseil sont renouvelés chaque année par quart et à tour de rôle.

Aucun des Membres du Conseil, à l'exception du Secrétaire général, des Secrétaires et du Trésorier, n'est immédiatement rééligible.

Toutefois, le Président peut être pris parmi les Membres du Conseil ou parmi les Membres sortants.

Les élections se font au scrutin secret et à la majorité des Membres présents. Au deuxième tour, la majorité relative est suffisante.

VII. — Le Conseil de direction représente la Société

et statue sur toutes les affaires concernant son administration.

Il se prononce sur l'admission des Membres nouveaux qui doivent être présentés par deux sociétaires.

Il arrête le Règlement intérieur qui détermine l'ordre des travaux, fixe le taux de la cotisation annuelle (1) et assure l'exécution des statuts ;

Il est chargé de la direction des travaux et de l'administration des fonds de la Société ;

Il autorise toutes les dépenses ;

Il ordonne et surveille les publications ;

Il fixe l'ordre du jour des séances.

VIII. — Les travaux soumis à l'Assemblée générale ne sont l'objet d'aucun vote. L'Assemblée générale ne vote que sur les propositions qui lui sont soumises par le Conseil de direction.

IX. — Le Trésorier n'acquiesce aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnée par le Secrétaire général.

X. — A la fin de chaque année, le Trésorier présente son compte au Conseil, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'Assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

XI. — Aucune modification aux présents statuts ne peut avoir lieu qu'en Assemblée générale et sur la proposition du Conseil.

XII. — En cas de dissolution de la Société, l'actif social recevra la destination qui sera déterminée par l'Assemblée générale.

(1) Cette cotisation a été fixée à 20 francs.

III

Règlement de la Société générale des Prisons.

TITRE 1^{er}.

Conditions d'admission. — Cotisations.

ARTICLE 1^{er}. — Toute présentation d'un membre est adressée par écrit au Secrétaire général.

ART. 2. — Les membres nouveaux sont informés de leur admission par une lettre du Secrétaire général.

ART. 3. — Les membres paient une cotisation annuelle de 20 francs.

ART. 4. — Les membres correspondants étrangers ne sont pas soumis au paiement de la cotisation.

La liste des membres correspondants est arrêtée chaque année par le Conseil de Direction.

ART. 5. — Tout membre qui n'a pas acquitté sa cotisation de l'année peut, après deux avertissements, l'un du Trésorier, et l'autre du Secrétaire général, être déclaré démissionnaire par décision du Conseil.

ART. 6. — La liste générale des membres est dressée par les soins du Trésorier et imprimée au commencement de chaque année après avoir été soumise au Conseil.

TITRE II.

Conseil de Direction.

ART. 7. — Le Conseil se réunit au moins une fois par mois, du mois de novembre au mois de juillet, sur la convocation du Président.

ART. 8. — Le Conseil de Direction nomme, dans son sein,

deux Commissions présidées par le Président ou par un Vice-Président désigné par lui : la *Commission des Études*, chargée de préparer l'ordre du jour des séances et de publier le Bulletin de la Société; la *Commission des Œuvres*, chargée d'examiner les propositions relatives à l'action extérieure de la Société.

Ces commissions agissent sous l'autorité du Conseil et dans la mesure des pouvoirs qui lui sont délégués par lui.

Le Secrétaire général en fait partie.

TITRE III.

Travaux de la Société.

ART. 9. — Les procès-verbaux des séances du Conseil sont rédigés par un des Secrétaires et signés par le Président.

ART. 10. — Les séances générales ont lieu, au moins une fois par mois, du mois de décembre au mois de juin.

Les jours des séances sont fixés par le Conseil de direction.

ART. 11. — Aucune discussion ne peut avoir lieu que sur les questions portées à l'ordre du jour.

Les propositions concernant les travaux ou l'administration de la Société sont renvoyées sans débats à l'examen du Conseil.

Aucun vote n'a lieu sur les questions soumises à la Société par le Conseil de Direction, l'élection des membres du Conseil, l'approbation des comptes du Trésorier.

ART. 12. — Les sujets d'étude sont mis à l'ordre du jour par le Conseil, sur la proposition soit d'un des membres de la Société, soit d'une des sections dont il est parlé en l'article suivant. Ils donnent lieu à un rapport écrit de la part de leur auteur et sont suivis d'une discussion orale, soit à la même séance, soit dans une séance suivante.

ART. 13. — Les membres qui veulent prendre une part active aux travaux de la Société sont inscrits sur leur demande dans une section correspondant à l'une des branches des études de la Société.

Le nombre de ces sections est déterminé chaque année par le Conseil de Direction.

ART. 14. — Elles se réunissent sur la convocation et sous la

présidence de membres désignés chaque année par le Conseil de Direction.

Elles nomment leur bureau et fixent l'ordre de leurs travaux.

Le Secrétaire général est informé de l'heure et du lieu de toutes les réunions, et peut y assister ou s'y faire représenter par un des secrétaires de la Société.

ART. 15. — Les propositions des sections, relatives à l'ordre du jour des séances générales, à la composition du Bulletin, et aux œuvres de la Société, sont transmises par l'intermédiaire du Secrétaire général aux Commissions dont il est question en l'article 8.

Les livres et documents de toute nature communiqués à la Société sont transmis par le Secrétaire général au Président de la section compétente, qui les distribue aux membres pour qu'il soit fait à la section un rapport sommaire sur le contenu de ces documents.

ART. 16. — Toutes les communications doivent être adressées au Secrétaire général, au siège de la Société.

Toute la correspondance doit être signée ou visée par le Secrétaire général, ou l'un des Secrétaires désignés par lui.

TITRE IV

Dispositions diverses.

ART. 17. — Le Conseil désigne chaque année un de ses membres pour administrer la Bibliothèque et les Archives de la Société.

ART. 18. — Une Commission de trois membres, nommés chaque année par le Conseil, donne son avis sur toutes les dépenses proposées et sur les traités à passer, notamment avec l'imprimeur et l'éditeur.

Elle reçoit les comptes du Trésorier et fait son rapport au Conseil. Elle vérifie l'état matériel de la Bibliothèque et des Archives.

ART. 19. — Le compte des recettes et dépenses est arrêté au 30 novembre de chaque année.

IV

Liste des Membres.

MM.

- ADAM, Juge d'instruction au Tribunal de la Seine, rue de Rome, 69.
- ADNET, Sénateur, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue des Réservoirs, 47, à Versailles.
- ADRIANI, Conseiller à la Cour de Bastia, à Bastia (Corse).
- AIGNAN, Juge d'instruction au Tribunal de la Seine, avenue des Champs-Élysées, 91.
- ALLOU, Avocat à la Cour de Paris, ancien Bâtonnier, rue Meyerbeer, 7.
- ALPY, Substitut à Provins (Seine-et-Marne).
- ANDELARRE (marquis d'), ancien Député, place de la Madeleine, 33.
- ANDRAL, Vice-Président du Conseil d'État, cours la Reine, 38.
- ANDRÉ (Alfred), ancien Député de la Seine, rue Abbatucci, 49.
- AMY, notaire, rue Franklin, 12.
- ARBOUSE, Pasteur, aumônier auxiliaire des Prisons, rue de l'Odéon, 14.
- AUBÉPIN, Président du Tribunal civil de la Seine, boulevard Saint-Germain, 266.
- AUBRY-VITET, rue Barbet-de-Jouy 7.
- AUCOC, Président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, 51.
- AURIOL-ROY-BRYE, banquiers, à Rochefort-sur-Mer.
- AUZIER, Conseiller à la Cour d'Appel, Vice-président de la Commission administrative des Prisons, rue Pharaon, 15, Toulouse.
- BABINET, Conseiller à la Cour de Cassation, Membre du Conseil supérieur des Prisons, passage Laferrière, 3.
- BABOIN (Henri), ancien Député, quai d'Occident, Lyon.
- BAILLIÈRE, boulevard Saint-Germain, 106.
- BALSAN, ancien Député, rue de la Baume, 8.
- BAMBERGER (Henri), rue Boissy-d'Anglas, 12.
- BARANTE (baron de), Sénateur, boulevard Haussmann, 182.

MM.

- BARBOUX, Avocat à la Cour de Paris, quai de la Mégisserie, 10.
- BARTHÉLEMY (le marquis de), rue Cambacérès, 15.
- BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, Sénateur, rue d'Astorg, 29.
- BEAU, ancien Député, rue Képler, 3.
- BEAUQUESNE, Directeur de la prison de la Roquette, rue de la Roquette, 168.
- BELLAIGUE, Avocat à la Cour de Cassation, rue St-Guillaume, 11.
- BEAUVAIS, (le docteur de), Médecin en chef de Mazas, rue de Trévise, 39.
- BENOIST, Directeur des affaires criminelles et des grâces au Ministère de la justice, rue de Verneui, 154.
- BÉRENGER, Sénateur, Vice-président du Conseil supérieur des Prisons, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.
- BÉRENGER (Paul), Maître des Requêtes au Conseil d'État, place du Palais-Bourbon, 2.
- BERGERON (docteur), Membre de l'Académie de Médecine, rue Saint-Lazare, 75.
- BERNARD (Émile), Sénateur, Maire de Nancy, avenue de Saint-Cloud, 5, Versailles.
- BERTIN, Avocat à la Cour de Paris, ancien Rédacteur en chef du journal *le Droit*, rue de Rivoli, 196.
- BERTIN (Henri), Avocat à la Cour de Paris, rue de Louvois, 12.
- BERTRAND (Edmond), Substitut près le Tribunal de la Seine, rue de Rennes, 47.
- BESNARD, ancien Député, à Gentry, près Tournay (Eure).
- BÉTHUNE (comte de), ancien Député, à Mézières (Ardennes).
- BÉTOLAUD, Bâtonnier de l'ordre des Avocats à la Cour de Paris, rue de Verneuil, 33.
- BINOCHÉ, Avocat à la Cour de Paris, rue d'Hauteville, 23.
- BIOLLAY, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, boulevard Malesherbes, 74.
- BLANC, Juge suppléant au Tribunal de la Seine, r. Taitbout, 40.
- BLANCHARD, Directeur de la colonie agricole de Mettray, à Mettray (Indre-et-Loire).
- BLANCHE (docteur), Médecin inspecteur des maisons d'aliénés, rue des Fontis, 15 (Paris-Passy).
- BLOWITZ (de), correspondant du *Times* à Paris.
- BOBIÈRE DE VALLIÈRE, ancien Magistrat, à Morlaix (Finistère).
- BOILEAU, Avocat à la Cour de Paris, boulevard Saint-Michel, 49.

MM.

- BOISLISLE (de), Juge au Tribunal de la Seine, rue Vanneau, 30.
BOMPARD, Sénateur, rue de Turin, 11.
BONARDI (de), Trésorier-Général, à Auxerre (Yonne).
BONDY (comte de), Sénateur, rue de Montalivet, 7.
BONJEAN, Juge suppléant au Tribunal de la Seine, rue de Lille, 47.
BONNET, Substitut près le Tribunal de la Seine, rue de Condé, 16.
BONNEVILLE DE MARSANGY, Conseiller honoraire à la Cour de Paris, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue de Penthhièvre, 7.
BONNEVILLE DE MARSANGY, Avocat à la Cour de Paris, rue de Penthhièvre, 36.
BONNIER, Professeur à l'École de Droit de Paris, Membre du Conseil supérieur des Prisons, à l'École de Droit, place du Panthéon.
BOREAU-LAJANADIE, ancien Député, Conseiller à la Cour d'appel, rue Mandin, 14, à Bordeaux.
BORDEAUX, Avoué à la Cour d'Appel, rue de Rivoli, 53.
BORNE, Architecte contrôleur des bâtiments pénitentiaires, boulevard Saint-Michel, 64.
BOST (le Pasteur John), Directeur des Asiles de Laforce (Dordogne).
BOUCHEZ, Substitut près le Tribunal de Seine, rue de la Victoire, 90.
BOUCHOT, Avocat à la Cour de Paris, rue des Saints-Pères, 13.
BOUDET, Substitut près le Tribunal de la Seine, 34, rue de Lille.
BOURDILLON, Avocat à la Cour de Paris, rue d'Amsterdam, 74.
BOURNAT, Avocat à la Cour de Paris, Membre du Conseil supérieur des Prisons, Secrétaire général de la Société des jeunes détenus du département de la Seine, r. Jacob, 20.
BOUTHILLIER (le vicomte de), Juge au Tribunal de la Seine, rue de Ponthieu, 25.
BOUTMY, Directeur de l'École libre des sciences politiques, rue de Médecis, 11.
BRETON, Procureur de la République, à Bar-sur-Aube (Aube).
BREUIL (Charles), Avocat à la Cour de Paris, rue des Écoles, 40.
BRICE (René), ancien Député, rue Saint-Dominique, 76.
BROGLIE (duc de), Sénateur, Membre de l'Académie française, Président du Conseil des Ministres, rue de Solférino, 10.
BRUNET, Chef de bureau à la division de l'Administration pénitentiaire, rue de Varennes, 78 bis.

MM.

- BUCHÈRE, Procureur général, à Caen.
BUCQUET (Paul), Inspecteur général des Établissements de bienfaisance, rue Saint-Arnaud, 6.
BUFFET, Sénateur, rue Saint-Pétersbourg, 2.
BUFFET, propriétaire, rue Malesherbes, 8.
BUSSIERRE (Léon de), ancien Conseiller d'État, rue Cambacérés, 8.
CALARY, Substitut au Tribunal de la Seine, rue de la Paix, 4.
CARCASSONNE (Évêché de), à Carcassonne (Aude).
CARTIER (Charles), Juge au Tribunal de la Seine, rue de Rivoli, 232.
CARTIER (Ernest), Avocat à la Cour de Paris, rue du Cirque, 11 bis.
CAZENOVE (Raoul de), Membre de la Commission administrative des prisons du Rhône, rue Sala, 8, à Lyon.
CHABRIÈRE ARLÈS, Président du bureau de bienfaisance, Administrateur des hôpitaux, rue Tholozan, à Lyon.
CHAIX (A.), Imprimeur-Éditeur, rue Bergère, 20.
CHAMPETIER DE RIBES, Avocat à la Cour de Paris, rue de Louvois, 4.
CHESNELONG, Sénateur, rue des Saints-Pères, 67.
CHEVRIER, Avocat général à la Cour de Paris, rue de Téhéran, 13.
CHOPPIN, Directeur de l'Administration pénitentiaire, Membre du Conseil supérieur des Prisons, quai Voltaire, 3.
CHOPPIN D'ARNOUVILLE, Avocat général à la Cour de Paris, rue Casimir-Périer, 4.
CHOPY, Président du Tribunal de Rochefort, à Rochefort-sur-Mer.
CIBIEL, ancien Député, rue de l'Élysée, 8.
CLAPIER, ancien Député, avenue Gabriel, 42.
CLAUDE, Sénateur, boulevard des Capucines, 37.
COLMET D'AGE, Doyen de la Faculté de Droit de Paris, place du Panthéon, 10.
CONNELLY, Conseiller à la Cour de Cassation, Doyen de l'Université catholique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 102.
CONSTANT (Charles), Avocat à la Cour de Paris, boulevard Saint-Germain, 240.
CORÉ, Directeur de la Maison de Justice, quai de l'Horloge, 1.
CORNUAU, ancien Conseiller d'État, ancien Préfet, rue Bleue, 11.
CORNÛY (de), Avocat à la Cour de Paris, rue Montaigne, 18.

MM.

- COTTIER (Maurice), rue de la Beaume, 11.
COULON, Directeur du Dépôt près la Préfecture de polic au
Dépôt.
COURBET-POULARD, ancien Député, à Abbeville (Somme.)
CROZE (l'Abbé), Aumônier de la Roquette, Membre du Conseil
supérieur des Prisons, rue de la Roquette, 168.
CUNIAC, Conseiller à la Cour de cassation, rue de Rennes, 83.
CUVIER, ancien Conseiller d'État, Sous-gouverneur de la Banque
de France, r. de la Vrillère, 3.
CAUBERT, Avocat à la Cour de Paris, rue du Temple, 178.
CHABAUD-LATOUR (général de), ancien ministre, rue Abbattucci, 41.
CISSEY (général de), Sénateur, rue de l'Université, 125.
CLÉRY (L.), Avocat à la Cour de Paris, rue Taitbout, 80.
COCHIN (H.), boulevard Saint-Germain, 86.
COLLOT, Avocat à la Cour de Paris, rue d'Amsterdam, 65.
COURTEVILLE, avenue de Saint-Cloud, 41, à Versailles.
DAGUIN (F.), Avocat à la Cour de Paris, rue de l'Université, 29.
DANET, Avocat à la Cour de Paris, rue de Grenelle-Saint-Ger-
main, 112.
DARU (le comte), Sénateur, rue de Lille, 74.
D'AUDIFFRET-PASQUIER, Président du Sénat, rue Bassano, 4.
DAUPHINOT, Sénateur, rue Royale, 15.
DAVILLIER (Henry), Régent de la Banque de France, rue Roqué-
pine, 14.
DAVRILLÉ DES ESSARTS, Avocat à la Cour de Paris, chaussée de la
Muette, 9 (Paris-Passy).
DECAISNE, Membre de l'Institut, rue Cuvier, 27, au Muséum.
DEFFIS, Avocat à la Cour de Paris, Professeur à la Faculté
libre de Droit, rue de Monthabor, 34.
DELACOUR, Chef de Bureau à la Direction de l'Administration pé-
nitentiaire, rue de Varennes, 73.
DELACROIX, Sénateur, rue de la Pompe, 37, à Versailles.
DELAMARRE, Avocat à la Cour de Paris, Professeur à la Faculté
libre de Droit, rue du Pré-aux-Clercs, 16.
DELISE, Procureur de la République, à Paris, rue Mosnier, 2.
DELORME (Achille), Préfet de la Haute-Garonne, ancien Député,
à Toulouse.

MM.

- DESCHARS, Avoué à la Cour d'Appel, rue de Rome, 10.
DELSOL, Sénateur, quai Voltaire, 33.
DEROSTE, Avocat à la Cour de Paris, rue du Marché Saint-
Honoré, 11.
DESGLÉE, Juge suppléant, à Châlons-sur-Marne.
DESJARDINS (Albert), ancien Sous-Secrétaire d'État, ancien
Député, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, rue de
Condé, 30.
DESJARDINS (Arthur), Avocat général à la Cour de Cassation,
rue de l'Université, 71.
DESJARDINS (Ernest), Substitut près le Tribunal de la Seine,
boulevard Malesherbes, 83.
DESORMEAUX (Docteur), Chirurgien des Hôpitaux, rue de Ver-
neuil, 11.
DESORTES (Fernand), Avocat à la Cour de Paris, Membre
du Conseil supérieur des Prisons, rue Favart, 6.
DESTRESSE DE LANZAC DE LABORIE, Conseiller à la Cour de Paris,
rue Cassette, 27.
DETOURBET, Avocat général à la Cour d'appel, à Amiens
(Somme).
DEVIN (Léon), Avocat à la Cour de Paris, rue Taitbout, 80.
DIDOT (P.-Firmin), ancien Juge au Tribunal de Commerce, rue
des Saints-Pères, 56.
DONAT (l'Abbé), Directeur de Cîteaux, Supérieur général de
l'OEuvre de Saint-Joseph, à Cîteaux, près Nuits (Côte-d'Or).
DOSITHÉE (le Rév. Père), Abbé de Fongombault, Directeur de
la Colonie pénitentiaire, à Fongombault (Indre).
DREYFUS (Ferdinand), Avocat à la Cour de Paris, rue Godot-de-
Mauroi, 40.
DUBIEF, Directeur de Sainte-Barbe, rue Cujas, 2.
DUBOIS (Georges), Substitut du Procureur général à la Cour de
Paris, rue de Châteaudun, 12.
DUBOST, Avoué près le Tribunal de la Seine, rue d'Alger, 12.
DU BUIT, Avocat à la Cour de Paris, boulevard Malesherbes, 59.
DU CAMP (Maxime), Homme de lettres, rue de Rome, 62.
DUCLERC, Vice-Président du Sénat, rue Pasquier, 16.
DUFAYRE, Sénateur, Membre de l'Académie Française, ancien
Bâtonnier, boulevard Haussmann, 127.
DUFOUR, Avocat à la Cour de Paris, rue de Bruxelles, 13.

MM.

- DUPANLOUP (M^{gr}), Sénateur, Evêque d'Orléans, à Bon-Repos (Viroflay).
- DUPONT, Substitut près le Tribunal de la Seine, boulevard Haussmann, 113.
- DURANGEL, Conseiller d'État, Directeur de l'Administration départementale et communale au Ministère de l'intérieur, Membre du Conseil supérieur des Prisons, boulevard Latour-Maubourg, 14.
- DURIEUX (Alcée), Avocat à la Cour de Paris, r. de la Michodière, 8.
- DUVAL (Ferdinand), Préfet de la Seine, au Luxembourg.
- DUVERGER, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, rue Soufflot, 2 bis.
- DUVERGER, Avocat à la Cour de Cassation, boulevard Saint-Germain, 244.
- DUVERT (Gustave), Secrétaire général adjoint de la Société des Études historiques, rue des Martyrs, 41.
- ENGEL-DOLLFUS, Manufacturier, rue Saint-Fiacre, 9.
- FALATEUF (O.), Avocat à la Cour de Paris, rue du Conservatoire, 8.
- FAUSTIN-HÉLIE, Membre de l'Institut, Président honoraire à la Cour de Cassation, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Singer, 13 (Paris-Passy).
- FAVRE (Jules), Sénateur, Membre de l'Académie française, ancien Bâtonnier, rue de Berlin, 23.
- FAYE, ancien Député, ancien Sous-Secrétaire d'État, avenue de Saint-Cloud, 22 bis (Versailles).
- FERAND, Procureur de la République, à Belfort.
- FÉRAY, Sénateur, rue Cassette, 30.
- FERRÈRE (Gabriel), rue Cambacères, 21.
- FITREMANN, Avoué près le Tribunal de la Seine, rue Saint-Honoré, 191.
- FLEURY, Secrétaire particulier du Préfet de Police, boulevard du Palais, 7.
- FOLLEVILLE (de), Professeur à la Faculté de droit de Douai, cours des Halles, 2.
- FOULHOX, Juge d'instruction près le Tribunal de la Seine, rue Godot-de-Mauroy, 15.

MM.

- FOURET, Libraire-Éditeur, boulevard Saint-Germain, 79.
- FOURNIER, Sénateur, rue de Rennes, 116.
- FOURNIER, Président du Conseil des Inspecteurs généraux des Prisons, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Notre-Dame-de-Lorette, 54.
- FOURRICHON (l'amiral), Sénateur, rue de Varenne, 88.
- FRANCK-CHAUVEAU, ancien Député, Avocat à la Cour de Paris, rue de la Rochefoucauld, 30.
- FUYE (de la), Substitut près le Tribunal de la Seine, boulevard Malesherbes, 73.
- GALLIMARD, rue Saint-Lazare, 79.
- GAUNÉ, Juge d'instruction au Tribunal de la Seine, rue de Rome, 27.
- GAST, Conseiller à la Cour de Cassation, rue d'Amsterdam, 67.
- GASTÉ (de), Avocat à la Cour de Paris, rue Saint-Roch, 7.
- GAUJAL (de), rue des Écuries-d'Artois, 11.
- GAVARDIE (de), Sénateur, impasse des Gendarmes, 8 (Versailles).
- GERVAIS (Alexis), Administrateur du Chemin de fer de l'Ouest, rue de la Victoire, 52.
- GERVAIS (Ernest), rue de la Victoire, 52.
- GÉVELOT, ancien Député, rue de Clichy, 10.
- GIROD, Directeur du Comptoir d'Escompte, r. de l'Empereur, 136.
- GLANDAZ, Conseiller à la Cour d'Appel, rue du Faubourg-Poissonnière, 52.
- GODELLE, Avocat général à la Cour de Cassation, rue de Moncey, 20.
- GODEFROY, Député aux États généraux de Hollande, à la Haye.
- GOIRANT, Avoué près le Tribunal de la Seine, rue Saint-Honoré, 290.
- GOMOT, Procureur de la République, à Riom (Puy-de-Dôme).
- GONSE, Chef de bureau au Ministère de la justice, rue de la Pompe, 2 (Versailles).
- GOUIN, Sénateur, rue de Vienne, 3.
- GOUVELLO (de), ancien Député, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25.
- GOUVION SAINT-CYR (marquis de), ancien Député, rue de Penhièvre, 8.

MM.

- GRANGNARD, Docteur en Médecine, rue Caumartin, 52.
GRANIER, Sénateur, avenue de Saint-Cloud, 89 (Versailles).
GRANIER DE VAUCLUSE, Sénateur, rue Oriflam, à Avignon.
GREFFIER, Conseiller à la Cour de Cassation, rue de Milan, 24.
GRESSIER, Avocat à la Cour de Paris, ancien Ministre, boulevard Haussmann, 73.
GRÉVY, ancien Président de la Chambre des Députés, ancien Bâtonnier, rue Saint-Arnaud, 8.
GRIOLET, Maître des Requêtes honoraire, Administrateur de la Compagnie des chemins de fer du Nord, rue Richer, 46.
GROT, Membre du Conseil de l'Empire de Russie, Grande rue des Écuries, 1, à Saint-Pétersbourg.
- HAINCQUE DE SAINT-SENOCH, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue Demour, 19.
HALLUIN (l'abbé), rue Beaufort, à Arras (Pas-de-Calais).
HARCOURT (le comte d'), ancien Député, rue de Grenelle-Saint-Germain, 142.
HAUSSMANN, Substitut du Procureur de la République, rue Mosnier, 10.
HAUSSONVILLE (le vicomte O. d'), ancien Député, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 109.
HÉBERT, Avocat à la Cour de Paris, ancien Ministre, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 46.
HÉBERT (Emile), Membre du Conseil général de l'Eure, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 46.
HELBRONNER, Avocat à la Cour de Paris, rue d'Aumale, 5.
HERBELOT (d'), Avocat général à la Cour de Paris, rue de Tournon, 4.
HERZOG (Autoine), ancien Conseiller général du Haut-Rhin, rue Murillo, 6.
HERZOG (E.), attaché au Ministère des affaires étrangères, rue Auber, 9.
HESPEL (le comte d'), Sénateur, rue de Ponthieu, 63.
HEURTEAU, Sous-chef du premier bureau de la division des affaires criminelles au Ministère de la justice, rue de la Visitation, 3 ter.

MM.

- HOUSSARD, Sénateur, hôtel des Réservoirs (Versailles).
HUA, Vice-Président du Tribunal de la Seine, rue des Saints-Pères, 81.
HUARD, Avocat à la Cour de Paris, rue Chauchat, 10.
HUART, Avocat général à la Cour de Besançon, rue de la Préfecture, 13.
HUMBourg (l'abbé de), Aumônier de Saint-Lazare, à la prison de Saint-Lazare.
HUSSON, Avocat à la Cour de Paris, rue de Provence, 36.
- IMGARDE DE LEFFENBERG, Procureur Général à la Cour d'Appel de Paris, 4, rue de Solférino.
ISIDOR, grand Rabbín de France, place des Vosges, 14.
- JACQUEMIN, Juge d'instruction, à Reims (Marne).
JAILLANT, Inspecteur général des Prisons honoraire, ancien Directeur de l'Administration pénitentiaire, Membre du Conseil supérieur des Prisons, faubourg Saint-Denis, 137.
JARD-PANVILLIER (le baron), Conseiller maître à la Cour des Comptes, rue de l'Université, 104.
JAY, Avocat à la Cour de Paris, rue de Seine, 12.
JAY (Raoul), Avocat à la Cour de Paris, rue de Seine, 12.
JOINVILLE (de), Inspecteur général des Prisons, rue de Clichy, 4.
JOLLY (Paul), ancien Magistrat, Chef de la Division du cabinet à la Préfecture de Police, boulevard du Palais, 7.
JOHNSTON, ancien Député, avenue de l'Alma, 27.
JORET-DESCLOSIÈRES, Avocat à la Cour de Paris, rue Thénard, 4.
JOSSEAU (Paul), Avocat à la Cour de Paris, rue Godot-de-Mauroy, 17.
JOUSSELIN, Inspecteur général des Prisons, rue d'Assas, 70.
- KAPNITZ (le comte Jean), gentilhomme de la Chambre de S. M. l'empereur de Russie, attaché à la Chancellerie particulière de S. M., section législative, avenue du Roi-de-Rome, 14.
KÉRIDEC (de), Sénateur, rue Colbert, 13 (Versailles).

MM.

- LACAN, Avocat à la Cour de Paris, ancien Bâtonnier, rue Thérèse, 10.
- LACAZE, ancien Député, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue de Grenelle, 107.
- LACHAUD (Georges), Avocat à la Cour de Paris, rue Bonaparte, 11.
- LACOINTA, Avocat général à la Cour de Cassation, rue de Miromesnil, 8.
- LAFAYETTE (Oscar de), Sénateur, rue du Bac, 90.
- LAFONT, ancien Inspecteur général des Prisons de la Seine, rue de Berlin, 31.
- LALAIN-CHAUMEL (de), Juge suppléant au Tribunal de la Seine, rue de l'Université, 15.
- LALOUE, Inspecteur général des Prisons, rue Miromesnil, 95.
- LAMARQUE (Jules de), Chef de Bureau à la division des Établissements pénitentiaires, Fondateur de la Société générale de Patronage des libérés adultes, rue Cassette, 35.
- LAMÉ-FLEURY, Directeur des Mines au Ministère des Travaux-publics, 62, rue de Verneuil.
- LAPORTE, Juge suppléant au Tribunal de la Seine, 58, rue de Vaugirard.
- LAROMBIÈRE, Premier Président de la Cour d'Appel de Paris, 16, rue d'Assas.
- LARONCIÈRE LE NOURY (l'Amiral), Sénateur, place Vendôme, 20.
- LATOUR DU MOULIN, ancien Député, avenue Joséphine, 71.
- LAUGIER (le Docteur Maurice), Médecin expert près les tribunaux, Médecin adjoint des Prisons, rue de Clichy, 14.
- LAVAL, Substitut du Procureur Général près la Cour de Paris, rue de Châteaudun, 2.
- LAVOLLÉE, Docteur ès-lettres, Rédacteur au Ministère des affaires étrangères, rue Malesherbes, 14.
- LAVERGNE (de), Sénateur, boulevard de la Reine, 71 (Versailles).
- LECANU, Avocat à la Cour d'Appel, ancien Préfet, rue Saint-Lazare, 28.
- LECLERC, Juge d'instruction suppléant, à Châlons-sur-Marne.
- LECOMTE, Avocat à la Cour d'Appel, rue Saint-Lazare, 24.
- LECOUR, Chef de la 1^{re} division à la Préfecture de Police, Membre du Conseil supérieur des Prisons, à la Préfecture de Police.
- LE COURBE (le comte), Conseiller honoraire à la Cour de Dijon, rue de Douai, 41.

MM.

- LE COURBE (Théodore), Avocat à la Cour de Paris, place du Marché-Saint-Honoré 26.
- LECOURTIER (Mgr), Archevêque de Sebaste, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 40.
- LEFÉBURE, ancien Député, ancien Sous-Secrétaire d'État, Membre du Conseil supérieur des Prisons, Président de la Société générale du Patronage des libérés adultes, avenue Montaigne, 73.
- LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), ancien Député, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Neuve-des-Mathurins, 3.
- LEFÈVRE-PONTALIS (Antonin), ancien Député, rue Neuve-des-Mathurins, 3.
- LEFORT, Avocat à la Cour de Paris, rue Saint-Honoré, 332.
- LEFRANC (Victor), Avocat à la Cour de Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 47.
- LE FORESTIER, Sous-Directeur de l'Administration pénitentiaire, rue de Varenne, 78 bis.
- LEGEARD DE LA DIRIAYE, Procureur général, à Pau.
- LEJOINDRE, Avocat à la Cour de Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
- LENOEL, ancien Directeur des affaires criminelles et des grâces au Ministère de la justice, ancien Député, rue Saint-Honoré, 370.
- LESIEUR, Avocat à la Cour de Paris, boulevard Magenta, 116.
- LESOUËF (le Docteur), Membre de la Commission administrative des Prisons, à Rouen.
- LESTAPIE (de), Sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 134.
- LEVÈQUE DE VILMORIN (H.), négociant, quai de la Mégisserie, 4.
- LEZEAUD, Premier Président à la Cour d'appel de Limoges, à Limoges.
- LIECHTY (l'abbé de), Chanoine honoraire, Vicaire à Sainte-Clothilde, rue Casimir-Périer, 27.
- LIMPÉRANI, ancien Député, Conseiller à la Cour de Bastia, à Bastia (Corse).
- LOYSON, Président honoraire à la Cour de Lyon, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Vaubecourt, à Lyon.
- LUCAS (Charles), Membre de l'Institut et du Conseil supérieur des Prisons, rue de Grenelle-Saint-Germain, 109.
- LUNIER, Inspecteur général du Service des aliénés, 6, rue de l'Université.

MM.

LYON-CAEN, Agrégé à la Faculté de droit, 16, rue Gay-Lussac.

MALENS, Sénateur, avenue de Saint-Cloud, 5 (Versailles).

MALHER, Conseiller à la Cour de Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 52.

MANCHON, avenue Percier, 10.

MANGOT, Directeur de la Prison de Sainte-Pélagie, à la Prison de Sainte-Pélagie.

MANUEL, Avocat général à la Cour de Paris, rue Pasquier, 7.

MARACHINI, Juge de paix à Saint-Laurent, près Corte (Corse).

MARBEAU, Conseiller d'État, rue Joubert, 47.

MARCÈRE (de), ancien Député, rue Montaigne, 23.

MARGAINE, ancien Questeur de la Chambre des Députés, à Versailles.

MARJOLIN (le Docteur), chirurgien honoraire des Hôpitaux, rue Chaptal, 16.

MARTEL, Sénateur, boulevard Haussmann, 180.

MARTIN (Albert), Avocat à la Cour de Paris, rue Duphot, 9.

MARTIN (Henri), Sénateur, rue du Ranelagh, 74.

MARTIN (Abel-Tommy), Avocat à la Cour de Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 17.

MARTIN DU GARD, Avoué près Tribunal de la Seine, rue Sainte-Anne, 63.

MARTY, Directeur de la Maison de répression, rue de Paris, 92, à Saint-Denis (Seine).

MATTAT (le Général), rue de Turin, 29.

MAYNIEL, Auditeur au Conseil d'État, rue du Cirque, 5 bis.

MAZEAU, Sénateur, Avocat à la Cour de Cassation, rue des Saints-Pères, 74.

MÉLINE, ancien Député, ancien Sous-Secrétaire d'État, avocat à la Cour de Paris, boulevard Saint-Germain, 84.

MÉNARD, Secrétaire en chef du Parquet de la Cour de Cassation, quai Saint-Michel, 29.

MERCIER, Premier Président de la Cour de Cassation, rue des Saints-Pères, 78.

MÉRODE (de), Sénateur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 17.

METTAL, ancien Député, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Neuve-des-Mathurins, 35.

MM.

METTAL, Substitut du Procureur de la République, à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 64.

MICHAUX, Directeur des Colonies au Ministère de la marine, Membre du Conseil supérieur des Prisons, cité des Fleurs, 15.

MICHON, Chef de bureau à la division de l'Administration pénitentiaire, rue de Varennes, 78 bis.

MIRABAUD, Banquier, rue Taitbout, 29.

MONOD (Alfred), Avocat à la Cour de Cassation, rue d'Aumale, 19.

MONTALIVET (Georges de), rue Roquépine, 14.

MONTALIVET (de), au château de Lagrange, par Sancerre (Cher).

MOREAU (Frédéric), Censeur à la Banque de France, rue de la Victoire, 98.

MOREAU-CHASLON (Georges), Administrateur de la Compagnie générale des Omnibus de Paris, rue de Chazelle, 45.

MOREL D'ARLEUX, notaire, rue de Rivoli, 28.

MOTET, Médecin de la maison d'éducation correctionnelle, rue de Charonne, 16.

MULLER, Propriétaire, rue de Londres, 56.

NAVILLE (Ernest), Correspondant de l'Institut de France, rue du Bastion, 15, à Genève.

NEYER (Isidro), Consul de la République Argentine, rue du Bastion, 6, à Montpellier.

NICOLET, Avocat à la Cour de Paris, rue François I^{er}, 6.

NORMANDIE (de), Sénateur, boulevard Haussmann, 89.

NOTTIN, Avoué près le Tribunal de la Seine, rue des Deux-Portes, 1.

ONFROY DE BRÉVILLE, Substitut du Procureur général à la Cour de Paris, rue de Las-Cases, 10.

PAGÈS, Substitut du Procureur général à la Cour de Paris, rue de l'Université, 71.

PAGÈS, Attaché au Ministère des finances, rue Jacob, 23.

PAISANT (Alfred), Président du Tribunal civil de Saint-Quentin, (Aisne).

MM.

- PASSEZ (Ernest), Avocat à la Cour de Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, 9.
- PASSY (Frédéric), Membre de l'Institut, rue Labordère, 8, à Neuilly-sur-Seine.
- PAULIAN, Secrétaire-Rédacteur à la Chambre des Députés, Secrétaire adjoint du Conseil supérieur des Prisons, rue Labordère, 8, à Neuilly-sur-Seine.
- PELTEREAU-VILLENEUVE, ancien Député, au château de Donjeux (Haute-Marne).
- PENICAUD, manufacturier, rue des Jeûneurs, 23.
- PÉRIN (Jules), Avocat à la Cour de Paris, Docteur en droit, rue des Écoles, 8.
- PERONE, Avocat à la Cour de Paris, rue Saint-Honoré, 191.
- PERRIN (D^r Maurice), Médecin en chef du Val-de-Grâce, rue Saint-Placide, 51.
- PETIT, Conseiller à la Cour de Cassation, membre du Conseil supérieur des Prisons, rue de Rome, 51.
- PETITJEAN, Procureur général à la Cour des Comptes, rue du Cirque, 9.
- PICOT, Juge au Tribunal de la Seine, rue Pigalle, 54.
- PICOT (Adrien), rue des Granges, 16, à Genève.
- PILET DES JARDINS, ancien Député, Avocat à la Cour de Paris, rue Ventadour, 5.
- PIQUET-DAMESME, Préfet de l'Indre, à Châteauroux.
- PLACE, Contrôleur du Service des Prisons de la Seine, rue de Châteaudun, 39.
- PODEVIN, Chanoine honoraire, Supérieur de l'Établissement des jeunes filles libérées et détenues, route de Darnetal, 35, Rouen.
- POTIER, Substitut du Procureur de la République, à Paris, rue Saint-Lazare, 82.
- PRADINES (DE), Substitut du Procureur de la République, à Paris, place de la Madeleine, 19.
- PRESSENSÉ (DE), ancien Député, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue d'Assas, 76.
- PROUST, Substitut du Procureur de la République, à Paris, rue de Clichy, 58.
- PUERARI, Banquier, rue Tronchet, 3.
- QUINSONAS (le marquis de), ancien Député, rue de Marignan, 7.

MM.

- RACLE, Avocat à la Cour de Paris, boulevard Saint-Michel, 61.
- RAGOBERT, Juge à Coulommiers (Seine-et-Marne).
- RÉGNIER, Chef de Bureau à la Préfecture de Police, rue des Saints-Pères, 8.
- RÉMUSAT (Paul de), ancien Député, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 118.
- RENAUD (Félix), ancien Député, rue d'Angiviller, 12.
- RENAULT (Léon), ancien Député, Avocat à la Cour de Paris, ancien Préfet de Police, boulevard Haussmann, 77.
- RENOUARD, Sénateur, membre de l'Institut, ancien procureur général près la Cour de Cassation, boulevard Haussmann, 21.
- REVEL-LAFontaine, Secrétaire général de la Société générale de patronage des libérés adultes, rue N.-D.-des-Victoires, 17.
- REVERCHON, Conseiller à la Cour de Cassation, rue de Poitiers, 9.
- REY, Directeur de la Colonie pénitentiaire, à Sainte-Foy (Dordogne).
- RIBOT, Avocat à la Cour de Paris, ancien Secrétaire général du Ministère de la justice, rue de Rivoli, 214.
- RICHARD (Max), ancien Député, Président du Tribunal de Commerce d'Angers, rue Abbatucci, 7.
- RIVES (Francisque), ancien Député, à Bourg (Ain).
- RIVOLET, Avocat à la Cour de Paris, rue Guénégaud, 9.
- ROBERT (Charles), ancien Conseiller d'État, rue de la Banque, 15.
- ROBERT, (Général), Sénateur, rue de Sèvres, 185.
- ROBIN (le Pasteur), rue Clavel, 24.
- ROBINET DE CLÉRY, Avocat général à la Cour de Cassation, avenue Duquesne, 24.
- ROCHETTE (de la), Avocat à la Cour de Paris, rue de Rennes, 54.
- ROGER (le D^r), Membre de l'Académie de Médecine, boulevard de la Madeleine, 15.
- ROÉ (de), Premier Président de la Cour de Chambéry, à Chambéry.
- ROUSSE, Avocat à la Cour de Paris, ancien Bâtonnier, boulevard Haussmann, 17.
- ROUSSEL (le D^r Théophile), ancien Député, Membre de l'Académie de Médecine, rue Neuve-des-Mathurins, 64.
- ROUVILLE (de), Auditeur au Conseil d'État, Secrétaire adjoint du Conseil supérieur des Prisons, rue Thérèse, 10.
- ROUVILLE (de), Conseiller à la Cour de Nîmes.
- ROUVILLE (le Pasteur), rue de Lille, 23.

MM.

- ROUX, ancien Député, Membre du Conseil supérieur des Prisons, boulevard Haussmann, 44.
- ROYER (de), premier Président à la Cour des Comptes, ancien ministre, rue de Vaugirard, 56.
- ROYER-COLLARD, Avocat à la Cour de Paris, rue des Écoles, 46.
- ROZIERES (des), propriétaire, boulevard Haussmann, 54.
- RUDELLE, Substitut du Procureur de la République, rue Berthier, 1, à Versailles.
- RUPELLE (de la), Substitut du Procureur de la République, rue de l'Université, 5.
- SABATIER, Avocat à la Cour de Cassation, rue du Mont-Thabor, 10.
- SAFFERS, Juge au Tribunal de la Seine, rue Laffitte, 9.
- SANS (Charles), Secrétaire général de la Préfecture, à Angers.
- SAISSET (l'Amiral), ancien Député, rue de Ponthieu, 45.
- SAINT-GRESSE (de), premier Président à la Cour de Toulouse, rue Mage, 24.
- SAINT-MARC-GIRARDIN, Chef du cabinet du Président du Sénat, rue Bonaparte, 5.
- SAINT-PAUL (Victor de), rue d'Aumale, 22.
- SAINT-PIERRE (le comte de), Sénateur, boulevard Haussmann, 116.
- SALLANTIN, Conseiller à la Cour de Cassation, rue Saint-Dominique, 12.
- SALNEUVE, Sénateur, rue Neuve, 45, à Versailles.
- SALVANDY (de), ancien Député, rue Cassette, 30.
- SAUTTER, Ingénieur civil, rue Jean-Goujon, 16.
- SAVOYE, ancien Député, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue du Luxembourg, 24.
- SCHOELCHER, Sénateur, rue Mayran, 7.
- SENART, ancien Ministre, Avocat à la Cour de Paris, boulevard Haussmann, 17.
- SEYNES (Jules de), rue de Varennes, 63.
- SIMON (Jules), Sénateur, ancien Président du Conseil des Ministres, place de la Madeleine, 10.
- SIZERANNE (le Vicomte de la), ancien Député, rue de Monceau, 14.
- SOLLOHUB (le comte W.), Conseiller privé de S. M. l'Empereur de Russie, Membre de la Commission pénitentiaire internationale, etc., avenue d'Eylau, 6.

MM.

- STEVENS, Inspecteur général des Prisons Belges, Chaussée de Louvain, 200, à Bruxelles.
- TAILLON (Eugène), ancien Député, rue Pasquier, 32.
- THOMASSIN, ancien Notaire à Paris, boulevard Malesherbes, 7.
- THULIÉ, Substitut du Procureur de la République, à Saint-Brieuc, rue Nationale, 8.
- THUREAU, Juge au Tribunal de la Seine, rue Garancière, 41.
- TOUPET DES VIGNES, Sénateur, questeur du Sénat, au Palais de Versailles.
- TOURGUÉNEFF (Joan), Homme de Lettres, rue de Douai, 50.
- TROULLIER, Professeur de droit à la Faculté de Grenoble, place Vaucanson, 3.
- TURQUET, ancien Député, route de la Révolte, 11, à Neuilly (Seine).
- VALANTIN, Conseiller à la Cour d'Appel de Lyon, pl. du Midi, 11.
- VALFRAMBERT, Avocat à la Cour de Paris, rue Laffitte, 46.
- VANIER, Juge au Tribunal de la Seine, rue Jacob, 13.
- VARIN, Avocat à la Cour de Paris, boulevard Haussmann, 79.
- VAUTIER (Max), rue de Lisbonne, 23.
- VENTE, ancien Député, ancien Sous-secrétaire d'État, Conseiller à la Cour de Cassation, rue Neuve, 31 (Versailles).
- VERNES (le Pasteur), Président du Consistoire de l'Église réformée, Membre du Conseil supérieur des Prisons, rue de Batignolles, 7.
- VERNES (Félix), Banquier, rue Taitbout, 29.
- VIELLARD-MIGEON, Sénateur, rue d'Aumale, 19.
- VILFEU, ancien Député, rue du Bel-Air, 16, à Laval (Mayenne).
- VOISIN (Félix), Préfet de police, Membre du Conseil supérieur des Prisons, ancien Député, à la Préfecture de police.
- VOISINS-LAVERRIÈRE (de), Sénateur, rue de Castellane, 14.
- WADDINGTON (Charles), Professeur à la Faculté des Lettres, rue de la Tour-d'Auvergne, 50.
- WATTEVILLE (le Baron de), Inspecteur général des Prisons, boulevard Malesherbes, 63.

MM.

WITT (Cornélis de), ancien Député, ancien Sous-Secrétaire d'État, boulevard Haussmann, 83.

WORMS (le D^r), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 3.

WURTZ, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine, rue Saint-Guillaume, 27.

YVERNÈS, Chef du Bureau de la Statistique au Ministère de la justice, au Ministère.

ZADOC (Kahn), grand Rabbín de Paris, rue Lafayette, 78.

SÉANCE

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

DU 5 DÉCEMBRE 1877.

Présidence de M. BÉRENGER, sénateur, vice-président.

Sommaire. — Membres nouveaux. — Ouvrages offerts à la Société. — Rapport sur l'établissement des jeunes filles libérées et détenues de M. l'abbé Podevin, à Rouen, par le D^r Marjolin. — Discussion sur le patronage des libérés adultes (rapport par M. Lefébure). — M. Joret-Desclosières. — M. le pasteur Robin. — Renvoi de la suite de la discussion à la prochaine séance.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. BÉRENGER présente les excuses de M. Dufaure, président, que des circonstances indépendantes de sa volonté empêchent de venir présider la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président fait connaître les noms des membres nouveaux admis par le Conseil de direction. Ce sont :

Comme MEMBRES TITULAIRES :

MM.

ROË (DE), Premier Président de la Cour d'appel de Chambéry.

ROUVILLE (DE), Conseiller à la Cour d'appel de Nîmes.

THUREAU, Juge au Tribunal de la Seine.

LE SECRÉTARIAT DE L'ÉVÊCHÉ DE CARCASSONNE.